

Appel à projets : aide à la création sur le champ du théâtre amateur.

DOSSIER DE CANDIDATURE

La Province de Liège s'est doté d'un outil entièrement dédié à la création. Le B3 se positionne comme un équipement majeur à l'échelle de la province. L'acte créatif ne se réduit pas aux Arts dans l'acceptation la plus large de toutes les expressions artistiques, il se réalise aussi dans le champ des sciences, des techniques de l'entrepreneuriat. Plus qu'un équipement en tant que tel, le B3 constitue **la face visible de la politique culturelle provinciale et traduira sa volonté d'accompagner les créateurs en province de Liège**. Il doit en faciliter la lisibilité, et être également représentatif de l'action que la Province déploie "hors les murs" sur l'ensemble de son territoire.

Pour ce faire, la Province de Liège relance un appel à candidature au secteur du théâtre amateur afin de continuer son action de soutien. **Cet appel à candidature de soutien d'aide à la création s'étend sur la saison culturelle 2025-2026** et sera susceptible d'être renouvelé les saisons suivantes.

PRESENTATION ET PROCEDURE

▪ L'objet :

L'objet du présent appel est dédié à la création théâtrale sur le champ du théâtre amateur durant la saison culturelle 2025-2026:

▪ A qui s'adresse cet appel ? :

Le présent appel est destiné à une compagnie, une ASBL ou à un(e) artiste, à des énergies (c'est à dire à toute personne physique), au cadre associatif, Maisons de jeunes, ateliers créatifs..., au cadre scolaire (étudiants des Hautes Ecoles...) ancré(e) sur le territoire de la province de Liège et qui souhaitent créer un travail dans le champ des Arts de la scène durant la saison culturelle 2025-2026.

Les types d'aide :

Plusieurs types d'aides peuvent être sollicités au regard des besoins de la création du spectacle.

- Un octroi de subside

Le soutien octroyé prendra la forme d'une subvention qui couvrira une partie des dépenses de production de la création théâtrale.

Cette aide pourra servir à couvrir des frais de matériel (achat de matériels de décors par exemple), des droits d'auteurs, de location d'un lieu (exclusivement pour ceux ne disposant pas d'un lieu). Le subside couvrira également les cachets d'artistes professionnels (metteur en scène, créateur d'éclairage, scénographe...).

Toutes les aides seront conditionnées par la rentrée de justificatifs pour chaque poste conformément au Code de la Démocratie locale sur l'octroi des subventions.

Suivant l'importance et les besoins de la production, une somme oscillant entre 1500 € et 8500 € pourrait être octroyée.

- **Une mise à disposition gratuite de matériel** son et lumière (la demande doit être introduite 6 semaines en amont de la création) ;
- **Une mise à disposition gratuite des outils présents** dans l'Exploratoire des possibles du B3 (imprimante 3D, matériel musique du MusicLab, matériel vidéo du DigitaLab...), ce compris l'encadrement humain nécessaire à l'utilisation de ces machines ;
- **Une mise à disposition gratuite du studio provincial selon les disponibilités** pour l'enregistrement de bande son (la demande doit être introduite au moins deux mois avant la date de la session d'enregistrement) ;
- La possibilité d'**impression de supports visuels** par le centre d'impression provincial ;
- **La diffusion d'une à trois œuvres parmi les projets sélectionnés peut être envisagée** au B3 si le spectacle est en phase avec la programmation et les enjeux développés au sein du B3. Ces œuvres seront sélectionnées par le comité de lecture. Cet accueil peut être envisagé au-delà de la saison culturelle 2025/2026.

▪ **Echéancier des dossiers de candidature :**

Lancement de l'appel : 30 juin 2025.

Clôture de l'appel : 30 septembre 2025.

Sélection des projets : le 10 octobre 2025.

▪ **Les critères de sélection des projets :**

- Poser une réflexion ou un regard sur des questionnements de notre époque ;
- Relever d'une démarche de création originale (écriture individuelle ou collective) ou qui constitue l'adaptation d'une œuvre d'un auteur contemporain. Les projets d'un auteur classique ne seront pas prioritaires et feront l'objet d'une acceptation s'ils contribuent à enrichir le parcours de la compagnie ;
- La prise de risque est un élément qui sera pris en compte par le jury. Elle peut se définir comme étant un défi que représente le projet pour une compagnie : une démarche de création qui ne lui est pas familière, un thème particulier qui nécessite un travail en amont, un type de jeux inhabituel...

- **Les attendus du dossier :**

Un formulaire de candidature est joint au présent appel.

Le dossier doit clairement expliciter en quoi le projet de création pose une réflexion ou un regard sur des questionnements de notre époque.

Il devra être transmis avec copie du texte de l'œuvre si possible.

Si l'œuvre proposée relève d'un auteur classique, le dossier devra bien expliciter en quoi il contribue à enrichir le parcours de la compagnie.

Le budget prévisionnel devra se présenter en dépenses/recettes et mettre en avant les postes que vous souhaitez voir pris en charge par le présent appel (subsides et/ou aides services).

Seront recevables les dossiers dûment complétés via le formulaire de candidature et transmis au plus tard le 30 septembre 2025 par mail ou par courrier.

- **La composition du jury :**

Le comité de lecture sera composé d'agents provinciaux en charge des projets de théâtre ainsi que de représentants externes issus du réseau théâtral liés au secteur de l'éducation permanente. Ce comité opérera la sélection des dossiers et proposera les aides à octroyer à la Province de Liège – Service Culture.

Sur base d'une pré-analyse de votre dossier, des compléments pourront être réclamés pour que le comité de lecture dispose d'un dossier le plus complet possible.

- **CONTACT :**

Service Culture – Province de Liège
Place des Arts, 1 à 4020 LIEGE
Serge Kevers: 04/279 54 29
Adresse mail : theatre@provincedeliege.be



I. Formulaire de candidature

Province de Liège - Service Culture

1, Place des Arts

4020 Liège

CONTACT :

Serge Kevers: 04/279.54.29

1. Identification de la compagnie.

Noms et qualités :

.....
.....

Dénomination :

Type d'association : ASBL / Association de fait / Personne physique/ Autre :

.....

Adresse de celle-ci : RueN° Bte

Code postal Localité.....

Tél..... Fax

G.S.M. E-mail

Responsable à contacter : Nom Prénom

Tél.

GSM

E-mail :

N° de compte bancaire :

2. Spectacle proposé.

Titre :

Auteur(s), création collective, Autre (s)

Adaptateur(s) :

Mise en scène :

Scénographie :

Régisseur :

3. Lieu(x) et date(s) de représentation.

1

9

2

10

3

11

4

12

5

13

6

14

7

15

8

16

4. Motivations qui fondent aujourd'hui un intérêt pour le spectacle que vous présentez.

[illegible]

5. En quoi votre création pose-t-elle un regard actuel ?

[illegible]

6. Note d'intention

[illegible]

.....
.....
.....
.....

7. Quel(s) type(s) d'aide(s) pouvez-vous obtenir ?

1) Subside souhaité : €.

Exemple d'aide financière que vous pouvez intégrer :

(Sont uniquement pris en compte les frais directement liés à la création du spectacle).

Location(s) de salle(s).

Achat de matériel (construction de décor, tissus pour la réalisation de costumes, ...).

Droits d'auteur.

Cachet pour l'engagement d'un metteur en scène, scénographe, créateur d'éclairage etc...

2) Mises à disposition

- Mise à disposition **des outils de l'Exploratoire des possibles** :

- FabLab (imprimantes 3D...).
- DigitaLab (vidéo...).
- MusicLab (musique...).

Mise à disposition du **studio provincial** pour l'enregistrement d'une bande son.

Mise à disposition de La Scène du B3 pour la diffusion du spectacle

Préférence de date(s) sur base de deux représentations.....

3) Prêt de matériel (la demande doit être introduite 6 semaines en amont de la création)

Prêt de matériel : durée d'emprunt estimée du au

Autres :

8. Détail du budget.

[illegible]

Signature